

I/ Sélection impartiale des fournisseurs





2/ Comportement éthique des acheteurs





3/ Engagement sur la confidentialité et la propriété Intellectuel





4/ Respect d'une démarche anti corruption





5/ Vigilance sur le risque de dépendance économique





6/ Collaboration dans une relation de confiance





7/Déploiement d'une politique de communication adaptée

